

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 29 janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Varennes en Argonne s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Philippe FOSSEPREZ

ORDRE DU JOUR:

- **Compte rendu du conseil municipal du 18/12/2023**
- **DETR 2024 (plan de financement)**
- **Emprunt extension CTA**
- **Questions et informations diverses**

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Loïc TABOUREAUX, Éric JACQUEMIN, Philippe FOSSEPREZ, Claude GAMBINI, Delphine PERIN, Michel GODARD, Denis DROUET, Pascal BARBORIN, Danièle MAYOT, Emilie COUTY, Marie THILLY.

Étaient représentés :

Anne-Sophie FOUCHARD par Marie THILLY
Karine BRUGNON par Eric JACQUEMIN
Elodie KREBS par Emilie COUTY

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, *Delphine PERIN* est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1. Compte-rendu du conseil du 18/12/2023

Lecture et Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal.

Vote : POUR à l'unanimité

2. DETR 2024 (plan de financement)

Les plans de financement doivent être déposés en sous-préfecture avant le 16 février 2024.

- a) Ajout de 2 caméras de vidéosurveillance
Le dossier soumis l'an passé sera représenté en l'état
- b) Projet requalification des places dans lequel sera inclus l'installation de borne de recharge pour véhicules électriques
L'architecte en charge du projet a chiffré travaux éligibles DETR :
 - Sécurité : 532 795 € HT + 10 % honoraires
Soit un total de 5 86074.50 €
 - Renaturation : 155 632 € HT + 10 % honoraires
Soit un total de 171 195.20 €
 - Bornes de recharge 15 000 € HT+ 10 % honoraires

Soit un total de 16 500 €

La demande en DETR sera de 418472.70€ représentant 40 % de la somme subventionnable.

D'autres subventions pourraient s'ajouter :

- Région : 106 340 € (chiffre provisoire)
- Département : 100 000 € pour les centres bourgs dont fait partie Varennes (500 000 € maximum à 20 %) – chiffre provisoire, en attente de vote
- Amendes de police concernant la sécurité : 12 000 €

Pour ce projet, l'autofinancement serait de 454 309 €

Vote : POUR à l'unanimité

3. Emprunt extension CTA

L'extension de la CTA est chiffrée à 574 202.52 € HT

Avec des subventions à hauteur de 270 492.13 € HT (décomposées comme suit 157 611 € en DETR et 112 881 € en FCTVA)

Frais de notaire 6 410.71 €

Le reste à charge de la commune est de 424 961.61 €

Il est donc envisagé de contracter un emprunt.

2 propositions ont été reçues : crédit agricole et crédit mutuel

a) Proposition du Crédit Agricole :

425 000 € empruntés

Taux de 3.88 %

Durée 144 mois

Echéance trimestrielle : 11 116.91 €

Frais de dossier : 425 €

b) Proposition du Crédit Mutuel :

425 000 € empruntés

Taux de 4.30 %

Echéance trimestrielle : 11 380.60 €

Frais de dossier : 425€

Après en avoir délibéré, le choix du conseil municipal se porte sur la proposition du crédit agricole.

Vote : POUR à l'unanimité

4. Informations diverses

Un devis concernant la rénovation du mur du cimetière a été reçu. D'autres sont en attente.

Chauffage du musée : la chaudière n'a pas fonctionné pendant la période de gel.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h45.

La Secrétaire,
Delphine PERIN

Le Maire
Philippe FOSSEPREZ